

Réunions européennes

Deux fois par an, le nouveau groupe de dialogue civil se réunit à Bruxelles à la Direction générale Agriculture pour analyser les différents dossiers en relation avec le secteur apicole. Afin de préparer au mieux cette rencontre, une réunion du groupe de travail Miel s'est tenue le 30 juin en matinée, la réunion à la Commission se tenant l'après-midi. Comme vous pouvez vous en douter, l'agenda était bien chargé.

Marché : le poids de la Chine ne cesse d'augmenter au fil des ans, mais les conditionneurs ont cependant signalé que les Chinois faisaient de réels efforts pour améliorer la qualité de leur miels. Les prix restent nettement sous le seuil normal (1,4 € contre par exemple plus de 2,75 € pour les miels d'Amérique du Sud et une moyenne générale de 2,14 €).

A part cela, l'année passée a été très mauvaise dans de très nombreux pays européens et cette année est très variable en fonction des régions : trop chaud et sec dans le sud, bon dans le centre...

Adulteration du miel : la Commission a mis en place un plan de contrôle coordonné pour lequel 2000 miels vont être ou ont été prélevés dans l'Union européenne afin d'analyser la fréquence des problèmes liés à des appellations botaniques ou géographiques frauduleuses ou à l'ajout de produits sucrés dans les miels. Tous ces miels seront soumis à des analyses multiples dans chacun des pays. Le laboratoire de recherche communautaire (JRC) participe activement à ce travail en étudiant la fiabilité des méthodes utilisées aujourd'hui (rapport fin 2016).

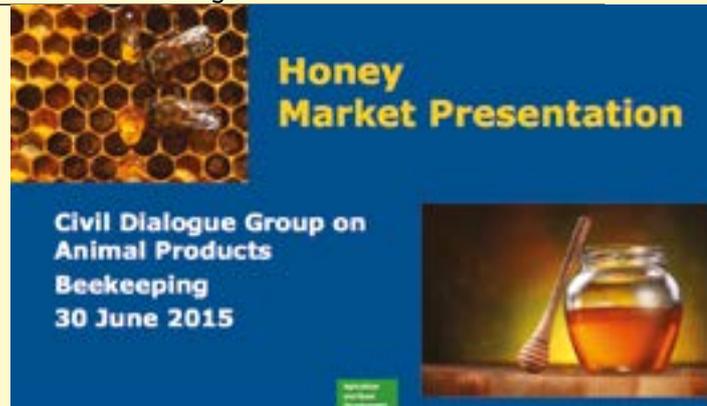
Programme Miel : Nous disposons aujourd'hui des actes délégués (mise en application du programme de soutien de l'apiculture dans les différents Etats membres EU n°1308/2013). On y trouve la méthode d'affectation du budget qui se fera sur base de la moyenne sur trois ans du nombre de colonies à l'hivernage dans le pays par rapport à l'ensemble des colonies présentes dans l'Union européenne.

Cette évaluation fiable devra être transmise tous les ans à la Commission avec la méthode de calcul utilisée (mise sur le web). La première année transmise sera 2017. Ce système est plus souple que ce qu'avait annoncé la Commission au début des négociations.

Etat des lieux des différents produits de la ruche : vu l'absence de définitions pour tous les produits de la ruche à l'exception du miel, les apiculteurs insistent pour qu'un travail soit réalisé dans ce domaine. Un recensement de ce qui existe déjà dans les différents Etats membres a été demandé tant par le groupe de travail que par la Commission. Ce travail d'harmonisation semble très difficile à mettre en place (nombreux blocages de la part des Etats membres). Il a également été souligné que le statut de ces produits pouvait différer en fonction des pays (aliment, complément alimentaire, médicament). La Commission pourrait demander la possibilité d'introduire des recherches dans le cadre des propriétés des produits de la ruche. Aucune ligne de recherche n'est disponible pour cela aujourd'hui.

Norme ISO pour la gelée royale : un représentant du GPGR est venu présenter l'avancement du projet de normes pour la gelée royale. Ce long cheminement devrait aboutir prochainement (2015 ou 2016).

Etude Epilobee et suite : les résultats complets du monitoring sanitaire Epilobee dont le rapport de la seconde année vient d'être présenté devraient nous parvenir prochainement. Nous avons insisté sur la nécessité d'affiner grandement le niveau d'analyse et, dans la mesure du possible, de tenir compte de l'environnement des ruchers suivis. Une globalisation des données au niveau des Etats n'est pas valable et ne permet pas de mettre en évidence des phénomènes plus locaux ou régionaux. Aujourd'hui, la DG Santé se limite à inciter les Etats à continuer cette étude sur fonds propres... En parallèle, l'EFSA lance un projet MUST-B qui devrait déboucher sur



des recommandations pour évaluer l'état de vitalité d'un rucher au départ d'outils dont beaucoup restent encore à définir.

Aethina tumida : le petit coléoptère des ruches ne semble pas avoir progressé cette année en Italie (aucun cas signalé). Les mesures de sécurité ont cependant été maintenues (voir décision d'exécution de la Commission relative à certaines mesures de protection liées à la présence confirmée du petit coléoptère des ruches en Italie 2014/909/UE). Le fait que l'Etat italien n'ait pas encore dédommagé un seul apiculteur ne pousse certainement pas à déclarer de nouveaux foyers. L'EFSA a également publié un rapport scientifique le 17 mars de cette année, « Small hive beetle diagnosis and risk management options ». Pour information, notre agence l'AFSCA a fait de même.

Petits déjeuners au miel : une fois n'est pas coutume, un parlementaire slovène est venu présenter personnellement ce point à l'ordre du jour. Cette initiative est reconvenue par tous comme un projet très intéressant. La question qui reste ouverte est de savoir par quel biais il serait possible d'avoir des financements européens pour une telle démarche. Le point promotion sera analysé lors de la prochaine réunion du GT Miel.

Pesticides : ce point a permis d'aborder plusieurs sujets, dont les tests abeilles pour les abeilles mellifères qui, suite au blocage des Etats membres, sont entre les mains de la Commission. Le principal problème se pose pour les bourdons et abeilles solitaires. Les mesures de restriction d'utilisation des trois néonicotinoïdes sont limitées à la fin de l'année. Un troisième point portait sur le thiaclopride, le fipronil et le méthalaxyl qui doivent à l'avenir faire l'objet d'une substitution. Ils seront traités comme les autres produits repris dans cette liste.



Couleur Miel 2015

Du 27 au 28 juin, le Domaine provincial de Mirwart a accueilli la fête annuelle de l'apiculture wallonne, Couleur Miel. Engagé dans la pisciculture et la gestion forestière, le domaine est également doté d'un magnifique rucher didactique inauguré en 2012 et d'une miellerie parfaitement équipée. Dans cette zone préservée de Wallonie, l'apiculture a naturellement toute sa place. Apiculteurs, marchands de matériel d'apiculture, miellerie ambulante, marchands de miel ont répondu présent.

Un petit marché offrait également aux visiteurs la possibilité de déguster et d'acheter des produits du terroir. La députée provinciale Thérèse Mahy, le ministre de l'Agriculture de la Région wallonne René Collin et le ministre de l'Agriculture fédéral Willy Borsus étaient présents à cette manifestation et ont renouvelé leur soutien aux abeilles et aux apiculteurs. Grâce aux équipes de bénévoles, Couleur Miel a accueilli cette année 1200 enfants et 1300 visiteurs sur l'ensemble du week-end.



Des abeilles pour les communes Maya

Le 10 juillet, dans le cadre de la mise à l'honneur de la Ville de Namur en qualité de « meilleure commune Maya », le ministre René Collin a visité le rucher solidaire de la section Les Compagnons de Saint-Ambroise, hébergé dans le Jardin des petits fruits de la ville, dernier né des pôles éco-touristiques développés par la ville de Namur. Il a, à cette occasion, inauguré officiellement l'opération « ruchers tampons ». Les communes Maya seront désormais récompensées pour leurs engagements en faveur des abeilles et de la nature. Aux côtés de Namur, onze autres communes ont été distinguées par « trois abeilles Maya » sur le principe des fleurs octroyées pour les villes et villages fleuris. Eupen, Jodoigne, Libramont, Manage, Marche-en-Famenne, Momignies, Musson, Nivelles, Plombières et Profondeville rece-

vront un panneau de signalisation à placer à l'entrée de la commune.



Alain Detry, échevin de l'environnement et des espaces verts, et René Collin, ministre de l'Agriculture

Le Tournoi des ruchers

Le 21 juin 2015, le Tournoi des ruchers était organisé par la section « Les Amis unis » de Roucourt. Cette édition innovante proposait une visite guidée du Parc naturel des Plaines de l'Escaut en matinée. L'après-midi, les épreuves concoctées par les organisateurs attendaient les équipes d'apiculteurs qui ont joué le jeu dans la bonne humeur et la concentration ! Le prochain Tournoi des ruchers aura lieu fin avril 2017. Un appel est lancé aux futurs organisateurs !



Carlo Di Antonio, Paul Magnette, Willy Borsus et le ministre de l'Agriculture du Monténégro

Foire de Libramont 2015

Du 24 au 27 juillet, le CARI a partagé un stand au Village de l'agriculture avec la Direction générale opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement qui représentait le plan Maya. Les très nombreux visiteurs ont pu déguster des miels régionaux répondant à des critères de production de qualité. Ils

ont apprécié le savoir-faire développé par les apiculteurs wallons qui garantit l'obtention d'un miel onctueux et tartinable. On ne compte pas le nombre de personnes ayant demandé où acheter ce type de miel ! Malheureusement, peu d'apiculteurs étaient présents sur la foire hormis les apiculteurs de la Fédération de la province de Luxembourg et la représentante des Ruchers ardennais.

La toute nouvelle miellerie mobile de la province de Liège, province Maya, était présentée par le député provincial en charge de l'agriculture, André Denis. Ce service est à la disposition de tous les apiculteurs de la province de Liège depuis le 23 juin dernier. Comme sa petite sœur de la province de Luxembourg, la miellerie est très utile aux petits apiculteurs qui ne souhaitent ou ne peuvent pas s'équiper en



matériel d'extraction. C'est aussi un outil à vocation pédagogique dont se sert l'Ecole provinciale postsecondaire d'agriculture de la province de Liège (à Huy) pour promouvoir les bonnes techniques sanitaires. Pour la réserver, envoyez un mail à mielleriemobile@provincedeliege.be.

